

Lettre ouverte à Monsieur Renaud MUSELIER

Président de la Région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur
Hôtel de région
27, place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20

Objet : contre la privatisation des barrages, pour un projet partagé de la Durance

Le 10 mai 2019

Monsieur le Président,

SOS Durance vivante est un groupe citoyen de réflexion et d'action qui s'intéresse à cette rivière, à ses aménagements actuels et à son avenir. L'Etang Nouveau est une association ayant pour objet la réhabilitation de l'étang de Berre et de la Durance et de leur mise en valeur au profit de tous ; elle est agréée environnement sur les Bouches du Rhône et le Vaucluse. Ils viennent attirer votre attention sur les graves conséquences qu'aurait la mise en concurrence des concessions de barrages et centrales hydroélectriques du bassin Durance-Verdon. La Commission Européenne vient, une nouvelle fois, de mettre en demeure le Gouvernement Français de la finaliser.

Elément-clé de la production en électricité renouvelable pour la Région (les 2/3 de la production électrique de PACA) et pour la France, l'hydroélectricité est une composante essentielle pour la sécurité d'approvisionnement en période de pointe (mobilisable en quelques minutes, elle permet d'éviter une rupture du réseau).

Les eaux de la Durance et de ses affluents sont vitales pour plusieurs millions de personnes dans notre région, elles assurent l'approvisionnement en eau de Marseille, Aix-en-Provence, Avignon et Toulon pour une part. Les centaines de kilomètres de canaux d'irrigation et les réseaux d'adduction sous pression sont la base de l'agriculture. La Durance est un couloir de biodiversité sur toute sa longueur, ce qui a conduit à son classement Natura 2000. Les paysages, la pêche, la biodiversité dépendent du débit et de la qualité des eaux.

Elle est aussi une source d'exploitation touristique, une source de refroidissement envisagée pour ITER, un lieu de rejet d'effluents de toutes sortes, liés aux habitats, aux industries, aux déchets.

Au cours de ces dernières années, nous avons pu constater combien les équilibres nécessaires au maintien d'une rivière vivante étaient fragiles. L'hydroélectricité demeure une énergie renouvelable si la ressource en eau est préservée.

Nous sommes loin d'avoir partagé tous les choix d'EDF qui, pour accroître la production d'électricité, a réduit les autres usages.

Mais aujourd'hui, remettre les concessions entre les mains d'intérêts strictement privés serait faire courir un risque majeur, alors même que le changement climatique en cours aggrave les difficultés. Les barrages et centrales ont donné lieu à de très importants investissements publics, la gestion par des groupes privés leur permettrait de réaliser de considérables profits (à l'exemple des concessions d'autoroutes) au détriment des rivières et de leurs riverains, tout en affaiblissant les moyens de régulation du réseau électrique et des usages de l'eau.

Face à ce danger, les populations directement concernées se mobilisent, comme à Serre-Ponçon le 8 mai 2019. Les élus de différentes régions manifestent leur opposition résolue : c'est le cas du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes qui, le 19 décembre 2018 a adopté à l'unanimité un amendement au budget 2019 affirmant sa volonté « de maintenir les barrages dans le giron public ». Le 10 avril dernier, 107 députés de différents groupes politiques, parmi lesquels plusieurs parlementaires de la Région, dont un membre du Conseil régional, ont déposé une résolution demandant au Gouvernement de s'opposer à la mise en concurrence des concessions.

Aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire de renforcer le service public en prenant en compte tous les aspects de l'usage de l'eau, notre bien commun, en accueillant et facilitant l'intervention des citoyens directement concernés.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de saisir le Conseil de la Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur de cette question en lui demandant de s'opposer, à son tour, à la privatisation des barrages et centrales hydroélectriques et d'élaborer, en liaison avec les collectivités territoriales, leurs partenaires et les citoyens, un projet pour la Durance qui intègre les enjeux du partage de l'eau, dont la production d'énergie hydroélectrique.

Nous vous remercions de nous informer des suites données à notre demande.

Comptant sur votre compréhension et votre action, nous vous adressons, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour SOS Durance vivante, Pierre FOLLET
La Grande Bastide 84530 VILLELAURE
folletpierre@yahoo.fr

Pour l'Etang Nouveau, René BENEDETTO
Avenue Adam de Craponne 13250 SAINT-CHAMAS
letangnouveau@free.fr